

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

84/005 du 19/01/84
I) DECRET N° /MTFS-DGTFP-DFF.
et nomination
portant intégration/de certaines
candidates du Ministère de l'Edu-
cation Nationale dans les cadres de
la catégorie A, hiérarchie I des
Services Sociaux (Enseignement) en
tête : OWARI née BAZALA Philomène.-

(/ I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

D.G.B.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires ;
(/u l'arrêté 2087/FP du 11.5.1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret 67/304 du 30.9.1967 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres A, de l'Enseignement Secondaire abrogeant
et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret
n° 64/165 du 22.5.1964 fixant le statut commun des cadres de
l'Enseignement ;
(/u le décret 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.
1962 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret 63/81/FP-SE du 26.3.1963 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires
que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en
ses articles 7 & 8 ;
(/u le décret 67/50/FP-BE du 21.2.1967 réglementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règle-
mentaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions
de carrière et reclassements ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.1962 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret 75/154 du 4.4.1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret 80/644 du 28.12.1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif 81/016 du 26.1.1981 au décret n°
80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil
des Ministres ;
(/u le décret 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 83/310 du 3.5.1983 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;
(/u la lettre n° 8 3 9 /MEN-DGAS-DPAA-SP-P3 du 20.9.83
du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives,
transmettant les dossiers constitués par les intéressés ;

D.C.F.

D E C R E T E :

..../...

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30.09.1967 susvisé, les candidates ~~xxx~~ de la Licence en Economie Sociale et Familiale (Session de 1982) et du Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Technique (CAPET) Option : Diététique - Nutrition (Session de Juin 1983), obtenus à l'Université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommées au Grade de Professeur Certifié de 1er échelon stagiaire, indice 830.

Mme - OWARI née BAZALA Philomène, née le 14 Janvier 1956 à Poto-Poto (BZV)
FOUNGA Jeanne, née le 23 Novembre 1958 à Otala (Makoua)
Mme - MOUANDA née MANDOUNA Louise, née le 15 Mars 1957 à Kayes
MALONGO Delphine, née le 13 Octobre 1957 à Sibiti
Mme - TCHIBAMBELELA née KAILLY Nicole Geneviève, née le 1er Janvier 1950 à Libreville (Gabon)
BITOTI Jeanne, née le 02 Octobre 1957 à Dolisie
NGOUAMBELA-NTSANGA Thérèse, née le 12 Mars 1959 à Lessia (KELLE)
MILANDOU Clémentine, née le 08 Avril 1957 à Bacongo (B/ville).

ARTICLE 2 : Les intéressées sont mises à la disposition du Ministère de l'Education Nationale.

ARTICLE 3 : Le présent Décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressées à la rentrée scolaire 1983-1984 sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 19 Janvier 1984

PAR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Pour le Ministre de l'Education Nationale
en mission,

Le Ministre de la Culture et des Arts
Chargé de la Recherche Scientifique,

J.N. TITI LOUARD.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE,

Bernard COMBO MATSIOMA.-

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

LE MINISTRE DES FINANCES,

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC..... 5
DGTFP/DFP..... 4
DFP/BST..... 4
DGB..... 3
DCF..... 2
MEN..... 3
DGAS..... 3
DP/NA..... 4
DOSSIERS..... 16
INTERESSEES..... 8
SGCM/BC..... 2